HEULIEZBUS

ATTESTATION D'AMENAGEMENT D'UN VÉHICULE EMPLOYÉ AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES

N° V17-127/05

(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : **TCP** Carrosserie : **BUS**

Marque : **HEULIEZ BUS** Type : **GX586HD3L2B3TN**

N° d'identification du véhicule : VJ14015M90N003632

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur			/	/				
Assis	16	16						
Sièges à assise relevable	/	/						
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	/	1	/					
Accompagnateur(s) obligatoires(s)	/	/	/	/				
Debout	70(a)	62(a)	(a)	(a)	(b)	(b)	(b)	(b)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	87	80						

(a) Suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71.
(b) Exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves.

CONFIGURATIONS COUCHÉES

	TRANSPORT D'ADULTES			
	I	J	K	L
Conducteur	1	1	1	1
Convoyeur				
Couchés				
Assis				
Accompagnateur obligatoire couché				
assis				
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées				
assises				
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées				

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé.

Fait à Rorthais, le 7 mars 2018

Le constructeur

S.A.S. HEULIEZ BUS
Siège Social :
La Crénuère - 79700 RORTHAIS
Tél. 05 49 81 07 07
Fax 05 49 81 09 91
AU CAPITAL DE 9.000.000 €
SIRET 316 696 996 00032 - APE 2910 Z
R.C.S. BRESSUIRE 316 696 996
TVA FR 56 316 696 996